



Le Village de François et les EDC

Restons en lien !

LES VILLAGES DE FRANÇOIS DES LIEUX DE VIE PARTAGÉE

Nous créons des **lieux de vie partagée entre les plus fragiles de notre société et leurs accompagnants** : personnes de la rue, personnes handicapées, femmes issues de la prostitution, jeunes en décrochage scolaire, personnes âgées, ...

Chaque personne, même cabossée par la vie, **a une valeur inestimable**. Alors que certains les perçoivent comme une charge pour notre société, **nous croyons qu'elles sont une richesse**.

LE VIVRE ENSEMBLE

Nous voulons créer de vrais villages rassemblant des personnes fragiles et leurs accompagnateurs, des familles, des jeunes actifs.

La mixité, l'entraide et la bienveillance sont au cœur de notre projet.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous voulons développer **des activités économiques locales et durables qui fassent une place à chacun, y compris aux plus fragiles** de notre société.

Nous voulons que, par le travail, chacun puisse exprimer ses talents au service de la communauté.

L'ÉCOLOGIE INTÉGRALE

Du tout début à la toute fin de la vie, **prendre soin de la personne humaine et de son écosystème.**

Prendre soin de notre terre est la meilleure manière de prendre soin des Hommes...

L'écologie est au cœur de toutes les activités du Village de François.



“ Le Village de François veut contribuer à l'émergence d'une société plus juste et plus humaine, où chacun puisse s'épanouir. ”



LE 1^{er} VILLAGE : L'ABBAYE SAINTE MARIE DU DÉSERT (31)

LORSQUE LE PROGRAMME SERA DÉPLOYÉ, NOUS ACCUEILLERONS 120 personnes, dont :

- 24 personnes de la rue
- 8 femmes issues de la prostitution
- 4 adultes avec handicap
- 4 enfants avec handicap
- 4 personnes handicapées
- 24 personnes âgées au sein d'un béguinage
- Mais aussi 8 familles (35 personnes), 8 studios



UN LIEU DE VIE UNIQUE

- Un lieu de vie pour 122 résidents dont 84 personnes fragiles (à terme)
- Un lieu d'accueil de groupes via l'hôtellerie de 60 lits (à terme)
- Un lieu de travail pour plus de 50 personnes (miellerie, boutique, maraichage, recyclerie, poules pondeuses, agriculture, menuiserie...)

UN NOUVEAU VILLAGE A AUDAUX (64)

Lancé depuis octobre 2022

Déjà 3 familles présentes sur place



- Plus de 100 personnes accueillies à terme
- De nombreux projets d'activité sont en cours d'étude : hôtellerie, événementiel, restaurant, boutique, maraichage, paysagisme, ateliers de confection...



“ Un projet unique dans un lieu unique ”

Le Village de

François

NOTRE AMBITION

DONNER UN TRAVAIL A CHACUN

L'activité économique est l'un des 3 piliers du Village de François.

Nous voulons développer dans chaque village **des activités économiques locales et durables qui fassent une place à chacun**, y compris aux plus fragiles de notre société.

Nous voulons que, par le travail, chacun puisse « *faire germer les semences que Dieu a mises en lui, ses capacités, son sens d'initiative, ses forces* » (FT 162).

L'objectif des activités qui existent, ou qui seront créées par la suite avec des partenaires, est triple :

- 1. nous avons besoin de ressources pour assurer l'équilibre financier du village**
- 2. nous voulons proposer des emplois qui correspondent à toutes les personnes fragiles que nous accueillons** (insertion, entreprise adaptée, dispositifs 1ères heures etc.)
- 3. nous souhaitons faire des villages des lieux ouverts sur le monde économique des territoires sur lesquels ils sont présents.**

Miellerie



Hôtellerie



Recyclerie de jouets (ACI)



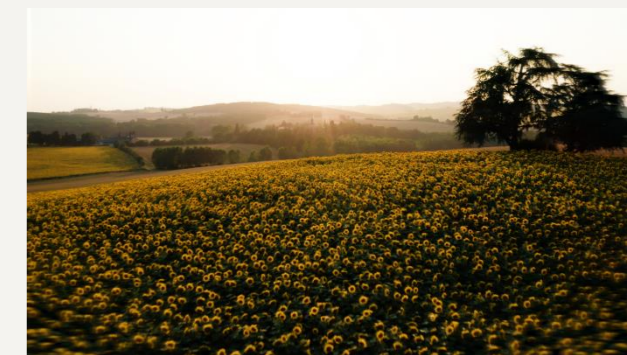
Maraichage & poules (ACI)



Magasin



Agriculture



NOTRE BESOIN : RESTONS EN LIEN !

Nous avons besoin d'être en lien avec les entreprises et entrepreneurs de notre région. Quelques idées...

FAITES NOUS TRAVAILLER :

- **Venez vivre un séminaire d'équipe à l'abbaye** : nature, calme et dépaysement garanti
- Sollicitez nous pour des cadeaux de Noël, de CE etc. **Paniers gourmands, pots de miels, miels personnalisés...**

AIDEZ DES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS DE RETOUR À L'EMPLOI :

- **Faites partie de notre réseau de partenaires** pour permettre à des personnes fragiles de remettre le pied à l'étrier de l'emploi : stage (de quelques semaines à quelques mois), CDD, CDI etc.
- **Nous avons de la place et de l'envie pour créer de nouvelles activités à l'abbaye** : nous sommes à l'écoute de tout **projet** qui puisse permettre à des personnes fragiles de travailler – à l'abbaye ou alentours.

EN NOUS SOUTENANT PLUS DIRECTEMENT :

- Sur nos différents projets de travaux ou de professionnalisation de nos activités économiques, nous cherchons souvent de **l'aide en nature** ou du **mécénat de compétence**, avec des **besoins multiples et variés** (matériaux de construction, bureaux d'étude, électricité, plomberie, système d'irrigation, machines de menuiserie, outillage, literie, mobilier, racks, transpalette gerbeurs, électroménager, équipement d'entretien d'espaces verts, véhicules d'occasion, vélos)
- Un **soutien financier** permet également de développer nos projets : nous sommes encore en plein développement et nous devons **financer notre croissance**.

POUR NOUS CONTACTER



ÉTIENNE VILLEMMAIN

DG du Village de François

@ etienne@levillagedefrancois.com

📞 06 63 68 12 31



**AYNARD de CHEVRON
VILLETTE**

Resp. dév. activités économiques

@ aynard@levillagedefrancois.com

📞 07 88 17 42 39



OLIVIER POIZAT

Responsable de l'hôtellerie

@ olivier.p@levillagedefrancois.com

📞 06 51 32 75 33

POUR AVOIR DES NOUVELLES



Recevez notre newsletter trimestrielle
<https://levillagedefrancois.com/newsletters>

MERCI !

COMMENT DONNER ?

IFI – Impôt sur la Fortune Immobilière

Vous pouvez **déduire 75% du de votre don** ce votre IFI dans la limite de 50 000€ par an.

En cas de question, contactez Bénédicte (voir contact ci contre)

=> <https://don.fondationcaritasfrance.org/fondation-du-village-de-francois>

IR - Impôt sur le revenu

Vous pouvez **déduire 75% de votre don** à hauteur de 1000€ par an. Au delà, votre don est déductible à hauteur de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

=> <https://levillagedefrancois.com/faire-un-don>

IS - Impôt sur les sociétés

Si le don est effectué via une société, il est **déductible à hauteur de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires** de l'année fiscale en cours. *Cependant si le don est supérieur à cette limite, il reste reportable sur 5 ans.*

=> Contactez Bénédicte (voir contact ci contre)

Autres modalités

Vous souhaitez monter un partenariat, faire du mécénat de compétence, du don en nature...

Vous avez une fondation et désirez nous aider ?

=> Contactez Sophie Fourchy (contact ci contre)

POUR TOUTE QUESTION



BENEDICTE LAROUSSINIE

Resp. Administratif et Financier

@ administration@levillagedefrancois.com

☎ 06 22 39 92 51



SOPHIE FOURCHY

Responsable levée de fonds

@ sophie@levillagedefrancois.com

☎ 06 79 71 43 58